

École maternelle La Porte d'Or 2, Place Maria Montessori 21160 Marsannay-la-côte		☎ 03-80-52-89-52 ✉ 0211331H@ac-dijon.fr
Compte-rendu du Conseil d'école du Lundi 02 Juin 2025		

Présents:

Enseignants: Mme Sonia Boursier, Mme Valérie Décard, M Lionel Dizier, M Louis Moraes, Mme Magali Vidal-Devillers.

ATSEM: Mme Delphine Holder.

Mairie: Mme Corinne Piombino (adjointe au maire), , M Olivier Hennard (responsable du service vie scolaire).

Parents: M Grégoire Demougeot, Mme Marion Derval, Mme Caroline Lhomme, Mme Aline Marot, Mme Marine Mori.

Excusés: Mme l'Inspectrice, M le Maire, Mme Marie-Thérèse Dechaume (DDEN), Mme Nicole Verpeaux (conseillère municipale), Mmes les membres du RASED, Mmes Lindsay Caluwe, Laurie Mariey et Laurine Gueury (parents élus).

Bilan de l'année scolaire 2024-2025

Effectifs

En fin d'année : 30 PS – 42 MS – 21 GS (soit 93 enfants)

L'école a enregistré :

- 6 départs dès la rentrée (3 fratries)
- 1 arrivée MS en septembre
- 1 arrivée PS en septembre
- 2 arrivées PS en mars
- 1 départ MS en septembre
- 1 départ MS en avril

Activités

***Le spectacle V 11/04/25**

Les enseignants sont toujours ravis de pouvoir présenter le spectacle mettant à l'honneur tout le travail réalisé en musique, chorale, expression corporelle et art visuel. Les parents ont bien respecté l'interdiction de portable, le public en est que plus attentif.

Les photos et vidéos (prises par les personnes nommées) ont été mises sur le site de l'école par chaque classe.

***Soyons Nature L 14/04/25**

Les activités proposées mériteraient une meilleure adaptation au jeune public pour permettre aux enfants et aux enseignants de réellement s'en emparer et construire un apprentissage efficace.

Les enseignants ont un peu le sentiment que cette programmation devient un peu « artificielle » au fil des ans.

***Marsasport : L 19/05/25**

Cette manifestation était censée faire découvrir des activités sportives grâce à la participation des associations et clubs sportifs de la ville. A l'origine elle devait également permettre un moment de collaboration avec les enfants de la maternelle Colnet. Au fil des années, les activités se raréfient, la rencontre avec Colnet n'a plus lieu et les bénévoles pour permettre la bonne organisation de cette matinée manquent.

Cette année, les enfants de la maternelle La Porte d'Or étaient répartis en groupes de 18 ce qui ne permet pas une bonne participation, les activités étaient réduites (pour les plus petits 2 ateliers gym), certaines ne sont pas du tout adaptées à l'âge des enfants de maternelle (basket sans panier à la taille des enfants, tennis de table...)

Après discussions, les enseignants soumettent leur prochaine participation à des conditions précises. Si elles ne sont pas réalisables, peut-être qu'il serait souhaitable de faire une pause et de réfléchir à l'organisation de cette manifestation.

***Rencontres inter-générationnelles V16 et V 23/05/25**

Avec l'intervention de Mme Bouyssou, des moments ont été mis en place pour partager des jeux de société. 4 dames du conseil municipal sénior, sont venues à l'école, dans chaque classe.

***Voyages scolaires J 05 et J12/06/25**

Les 4 classes iront aux Jardins de Barbirey sur Ouche : 2 classes le jeudi 05 et 2 classes le jeudi 12. Une artiste Marie-Ange Naltet, proposera des ateliers autour des 5 sens et de la couleur.

***La fête de la musique V 20/06/25**

Les enfants chanteront pour les personnes âgées dans la cour de l'école. Un goûter sera partagé.

***Une rencontre « 1ère scolarisation » pour les parents de futurs PS a été organisée par la municipalité.**

L 14/04/25

***Un café écoles-parents « je rentre au CP » aura lieu à la maternelle pour les parents de futurs CP.**

***Passerelles** : une liaison va avoir lieu avec la crèche, les enfants futurs PS viendront visiter l'école.

De même, pour les enfants de GS, une liaison avec l'élémentaire aura lieu.

Rentrée 2025

Effectifs :

4 demandes de radiation pour les enfants de MS, futurs GS

inscriptions : 95 enfants prévus pour la rentrée

24 PS – 31 MS – 40 GS

Organisation pédagogique :

La répartition sera faite en conseil de maîtres après choix de l'organisation pédagogique.

L'équipe pédagogique reste inchangée

ATSEM :

Monsieur Hennard informe du prolongement d'arrêt maladie d'un agent, jusqu'au 1^{er} octobre. L'équipe actuelle constituée de Delphine Holder (ATSEM titulaire), Alexia Bonnefoy (agent maternel), Elise Voidey (agent maternel en remplacement) et Sylvie Locatelli (agent maternel à mi-temps sur les 2 écoles) restera inchangée à la rentrée. L'équipe enseignante approuve cette décision qui permet un travail d'équipe cohérent.

Présentation du nouveau projet d'école

Suite à l'évaluation d'écoles de l'année dernière, l'équipe enseignante a travaillé à la rédaction du nouveau projet d'école pour 5 ans.

Ce projet tient compte des constats des enseignants de maternelle et d'élémentaire, des résultats aux évaluations nationales et des nouveaux programmes du cycle 1 de 2024.

La thématique principale du projet portera sur le langage oral et notamment l'acquisition de vocabulaire dès la petite section avec la mise en place de rituels et de liaison entre l'école et la maison.

Le projet d'école est présenté à l'ensemble du conseil d'école et approuvé à l'unanimité.

Travaux et finances

Le point sur les derniers travaux en attente :

- mur préau : le filet pare-ballon sera installé cet été, et la réfection du mur pourra suivre.
- le déplacement chauffage hall pour création placards muraux est programmé cet été, la création des placards pourra être entreprise ensuite.
- installation de ganivelles pour délimiter l'espace poubelle : elles sont commandées, elles seront installées cet été. L'espace pourra servir à accueillir les vélos et trottinettes...
- la réfection des luminaires a eu lieu aux dernières vacances, l'équipe enseignante est satisfaite du nouvel éclairage (led)

L'équipe enseignante présente un gros problème survenu en raison de la possibilité d'ouverture des issues de secours par les enfants. Un courrier va être fait au maire pour réfléchir à cette question et demander que les accès côté espace Wallon soient sécurisés (grillage et portillon) pour que les enfants ne se retrouvent pas sur la voie publique.

Les finances de l'école sont présentées :

COMPTE CME

- *la tombola précédent le spectacle a remporté un bénéfice de 1905 €.
- *la vente des programmes a rapporté 370€.
- *la buvette a permis un bénéfice de 315 € versé par l'association Les enfants de la Porte d'Or.
- *la buvette lors de la chorale de Noël a permis un bénéfice de 164 € versé par l'association Les enfants de la Porte d'Or.
- *le concours des écoles fleuries et la subvention exceptionnelle avaient permis à la rentrée une entrée de 240€.
- *la participation volontaire des familles représente la somme de 828 €.
- *la vente des photos de classes a permis un bénéfice de 348€.

Dans l'attente du versement de la subvention municipale

Le voyage scolaire à venir a un coût de :

1012 € entrées au jardin et ateliers artistiques

1076 € bus

Le coût (soit 23 € par enfant) sera totalement pris en charge par la coopérative grâce aux différentes actions énumérées et par la subvention municipale.

En fin d'année, après les petites dépenses qu'il reste encore à régler, il restera un solde positif sur le compte courant.

Monsieur Hennard fait le point sur les crédits municipaux :

- fonctionnement : 2758€ (moins photocopies et commandes papier)
- solde subvention municipale :605 € (à justifier)
- investissement : la somme est bloquée pour la réalisation du placard mural

Questions diverses

*Les actions de l'Association :

- il n'y a eu que très peu d'information sur la vente de plantes, les enseignants auraient pu la relayer et des achats pour l'école auraient pu être envisagés.
- un après-midi « décore ton galet » a été bien apprécié, avec la réalisation de galets décorés suivie d'une chasse aux galets. Les galets restant sont remis à l'école, ils seront cachés lors des sorties.

*M Hennard donne quelques informations supplémentaires sur le projet « Pataratour » qui se précise de mieux en mieux, et auquel les écoles seront associées la journée d'inauguration (samedi 20/09)

*Un rappel du règlement sera peut-être nécessaire d'ici la fin de l'année concernant :

- l'interdiction d'utilisation du téléphone portable dans l'enceinte de l'école (dès la cour).
- l'interdiction de circuler avec des engins roulant dans l'enceinte de la cour.

Les représentants de parents d'élèves restent élus jusqu'aux prochaines élections en octobre 2025